SIG L-R

Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

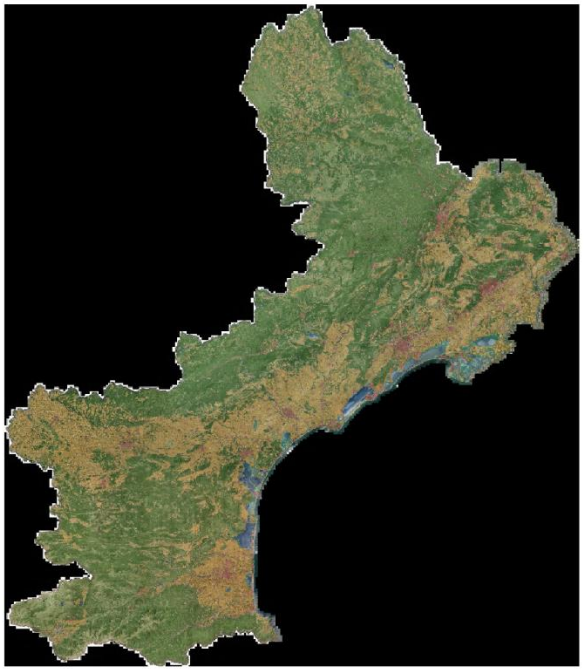

ORTHO et MNT 2015

En vert les propositions de modifications au cahier des charges

Montpellier Lavalette le 13 novembre 2014

Réunion ORTHO 2015

- Les évolutions au cahier des charges de 2012
- Avis et discussions du groupe de travail
- Avis de l'IGN
- Proposition au CA

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

Prises de vues

- Prises de vue autour de juin 2015 (entre avril et septembre).
- Pour assurer la meilleure homogénéité possible, le nombre d'avions mobilisables par le candidat, ainsi que la disponibilité de caméras techniquement équivalentes seront des critères de choix déterminants .
- Prises de vue du canal infra rouge par défaut (Pour OCS)

La prise de vue de 2012 était de qualité et réalisée dans des délais très corrects

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

Orthophotos

- Prohiber les corrections « photoshop » avant la phase finale. Utilisation uniquement sur demande de rendu plus esthétique ou d'estompage volontaire (mer, marais…)
- Demander un travail sur le graphe de mosaiquage pour trouver la meilleure image en cas de coulée de pixel ou autre défauts. Eviter les création d'informations géographiques fausses par trucage.
- Privilégier un rehaussement plus vif sur l'ortho finale, celle de 2012 est jugée trop pale par de nombreux utilisateurs.
- Demander à ce que toutes les dalles soient pleines en mer et sur terre (livrables correspondant au dallage shape fournit avec le cahier des charges).
- Demander la fourniture de dalles ECW **assemblées** par département et sur l'ensemble de la région.

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

Faciliter les usages et s'appuyer sur les méthodes de l'IGN

Zones urbaines denses

- Conserver un taux de dévers de 25 % maximum en ville contre 39 % sur le reste du territoire.
- Passer de 10 à 20 zones urbaines denses (= périmètre urbain des 20 plus grandes villes, délimitation manuelle).
- Définir ces 20 zones urbaines denses dans un fichier shape dans le cahier des charges.
- Prévoir une **Tranche optionnelle** pour passer à un pixel natif de 10cm sur ces zones denses.
- Conserver l'ajout d'axes sur le littoral et les stations de ski.

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

Plus grande précision des zones urbaines en option et passer de 10 à 20 villes

Zones urbaines denses

Les 20 plus grandes villes

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

MNT

- **Tranche ferme** = mettre à jour MNT sur les zones sensiblement modifiées (= grands chantiers RFF, ASF, routes départementales, …)
- **Tranche optionnelle** = améliorer le MNT existant au pas de 5 mètres principalement sous couvert forestier. Méthode sur proposition du prestataire.
- Rappel : classe de précision altimètrique : 30 cm dans les 20 zones urbaines et 50 cm ailleurs.

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

Réutilisation du MNT existant sur les conseil de l'IGN et Topogeodis. Sollicitation des membres de SIG L-R pour la délimitation des zones de chantier.

Calendrier

- Exiger la livraison des produits à prises de vue + 12 mois.
- Alerter le prestataire sur les difficultés du terrain.
- Mise à disposition des points de stéréoprep, de l'aéro, etc de la précédente mission.
- Prévoir dans le calendrier une livraison intermédiaire avant les douze mois
- Conserver les pénalités 1/1000 du montant total HT par jour de retard.
- Tenir compte de travaux terrain moindre puisque reprise du MNT 2012.

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

Privilégier la discussion et les travaux en amont pour éviter la situation de 2012

Contrôle

- Contrôle qualité IGN sur les produits ortho et MNT
- Fourniture par IGN des « zones interdites » à flouter dés le démarrage du projet.
- Prévoir livraison DD en double à chaque étape (IGN + SIG L-R)

Poursuite du partenariat avec IGN, accord à trouver dans le cadre de négociations

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

Etapes du projet

Action	Acteurs	Calendrier
Décision du GT puis du CA sur le cahier des charges	GT Ortho puis CA SIG L-R	Décembre 2014
Accord de financement CPER	Etat - Région	Novembre 2014 ???
Négociation du partenariat avec l'IGN	SIG L-R - IGN	En fonction du financement
Consultation	SIG L-R	Janvier à mars 2015
Production et contrôle Ortho 2015	SIG L-R / Prestataire / IGN	Été 2015
Diffusion Ortho 2015	SIG L-R / Prestataire / IGN	Été 2016

SIG L-R
Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

La consultation peut démarrer avant l'accord du CPER, par contre l'accord sur le partage des tâches avec IGN est un préalable

SIG L-R

Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon

IGN : les possibilités de partenariats